

HEBERGEMENT NON CLASSÉ ou EN ATTENTE DE CLASSEMENT

Nom du propriétaire / gestionnaire :
Mail :
Téléphone :
Nom de l'hébergement :
Adresse hébergement:
Catégorie :

EXEMPLE DE CALCUL :

2 adultes et 2 enfants séjournent 7 nuits dans un meublé non classé. Le séjour coûte 300€.
Montant de la nuitée par personne (300€ / 7 nuits) / 4 personnes = 10,72€* par personne
Montant de la taxe par personnes assujetties 10,72€ x 7.20% = 0.77** par nuit et par personne
Montant à reverser 0.77€ x 7 nuits x 2 adultes = **10.78€**

▲ Le taux s'applique par nuit et par personne dans la limite du tarif le plus élevé adopté par la collectivité

(MONTANT LOYER / NOMBRE DE NUITS) / NOMBRE DE PERSONNES TOTALES	MONTANT DE LA NUITEE PAR PERSONNE	TAUX 7.20%	MONTANT DE LA TAXE PAR PERSONNES ASSUJETTIES	MONTANT DE LA TAXE PAR PERSONNE x NOMBRE DE PERSONNES ASSUJETTIES x NOMBRE DE NUITS			MONTANT A PAYER	NOMBRE DE PERSONNES EXONEREES : <ul style="list-style-type: none"> Mineurs Titulaires d'un contrat de travail saisonnier sur le territoire du Pays de Tarascon Bénéficiaires d'un hébergement d'urgence Occupants de locaux dont le loyer est inférieur à 1€
<i>Exemple : (300 / 7) / 4 =</i>	<i>10.72*</i>	<i>x 0.072</i>	<i>= 0.77**</i>	<i>0.77**</i>	<i>2</i>	<i>7</i>	<i>10.78€</i>	2
TOTAL								

IL EST IMPERATIF D'EFFECTUER UN BORDEREAU DE RECOUVREMENT POUR CHAQUE HEBERGEMENT

Règlement : ESPECES – CHEQUES (à l'ordre Taxe de séjour – CC du Pays de Tarascon) – MANDAT ADMINISTRATIF (*Rayer la mention inutile*)
A adresser à la Communauté de Communes du Pays de Tarascon – 19, avenue de Sabart – 09400 TARASCON/ARIEGE **AVANT LE 19 avril 2024**
Je soussigné(e) M. m'engage sur l'honneur quant à la véracité des renseignements fournis.

A Le SIGNATURE